

Site patrimonial du Mont-Royal: Aménagement Remembrance

Le secteur

Tout un secteur du site patrimonial du Mont-Royal a été réaménagé avec la destruction de l'échangeur situé à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance et de son remplacement par une intersection au niveau de la chaussée (Figure 1). Les travaux (route et aménagement paysager) ont débuté au printemps 2021 pour se terminer fin 2023. Les plantations ont continué jusqu'en septembre 2024.

Figure 1. Secteur à réaménager.



Source: Conseil du patrimoine. Réaménagement de l'échangeur Côte-des-Neiges et Remembrance A19-SC-05 (2019)¹.

Les anciennes voies en direction est ont été remplacées par un grand chemin mixte (piétons et vélos) agrémenté d'arbres et d'autres végétaux. La portion longeant le chemin de la Côte-des-Neiges, de part et d'autre du chemin Remembrance, comporte désormais des monticules végétalisés (Figure 2).

¹https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/EXT_BURMTROYAL_TC_FR/MEDIA/DOCUMENTS/POINT%2010%204B%20CPM_A19-SC-05.PDF

Figure 2. Réaménagement de la zone.



Source: <https://civiliti.com/projet/echangeur-remembrance-cote-des-neiges/>

L'herbe à poux

L'herbe à poux était présente dans ce secteur avant le réaménagement de l'intersection, par exemple le long des trottoirs jouxtant le manège militaire Côte-des-Neiges. Cependant, depuis la végétalisation d'aires auparavant minéralisées, la colonisation de l'espace par l'herbe à poux a explosé.

J'ai documenté la présence d'herbe à poux dans ce secteur depuis 2021. De nombreuses photos et commentaires ironiques sont disponibles sur le groupe Facebook Herbe à poux Montréal² en recherchant « Remembrance » ou « Mont-Royal ». Dans le présent document, j'attire l'attention sur des aspects particuliers.

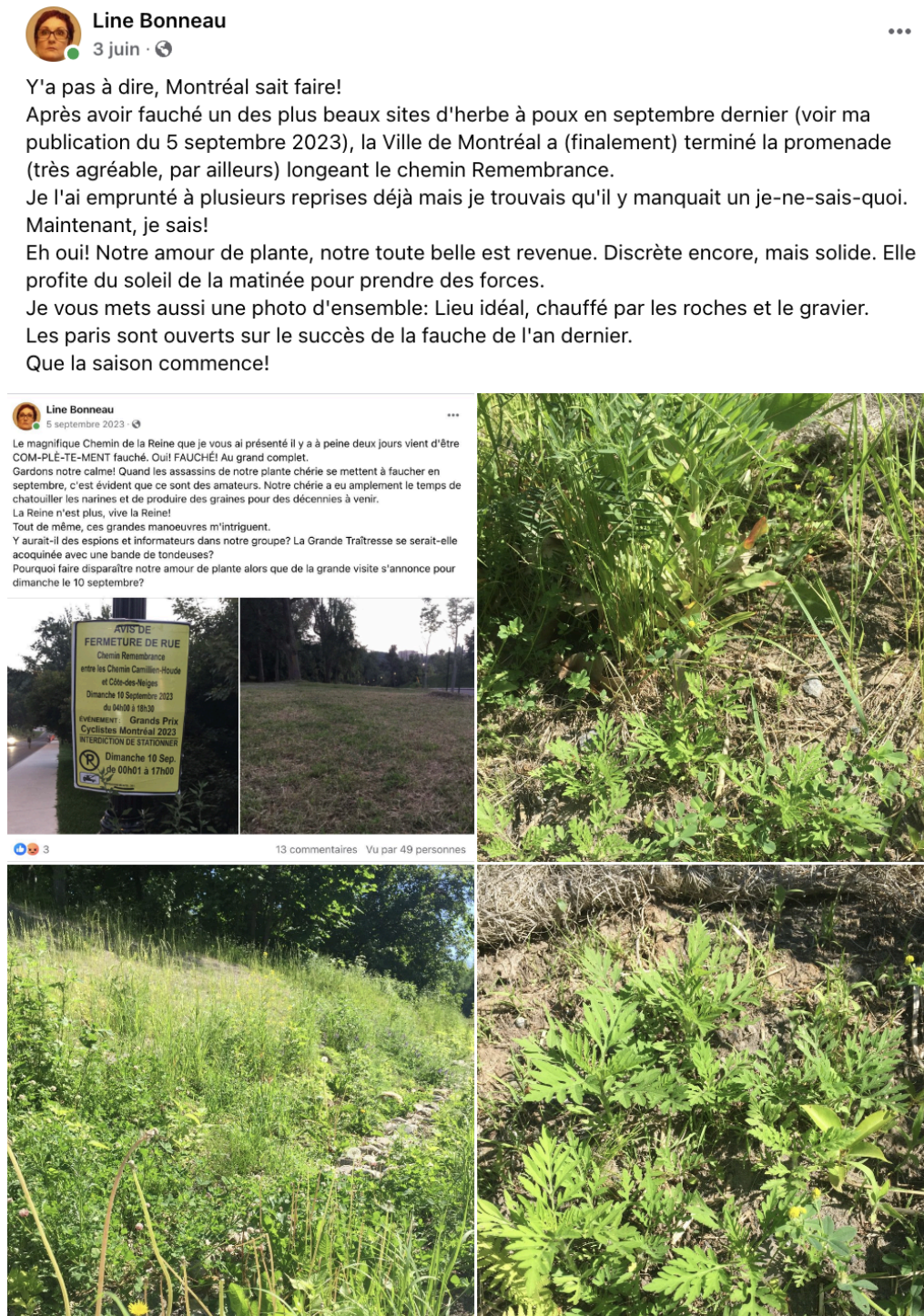
L'herbe à poux, présente entre les voies de circulation est et ouest avant le réaménagement, est revenue en force après les travaux de voirie (Figure 3). La fauche totale effectuée en septembre 2023 n'a en rien empêché l'herbe à poux de foisonner dès juin 2024 (Figure 4). Ce secteur a depuis été planté d'arbres et d'autres végétaux, rendant malaisant le recours à la fauche qui pourrait difficilement épargner les autres plantes. C'est un arrachage manuel qui permettrait de contrôler l'herbe à poux tout en assurant l'intégrité végétale du site.

² <https://www.facebook.com/groups/118749252100523>

Figure 3. Chemin Remembrance devenu le chemin de la Reine Herbe à poux (3 sept. 2023).



Figure 4. Retour de l'herbe à poux en 2024 après la fauche de septembre 2023.



Les monticules végétalisés construits avec grande minutie (voir la résille à la figure 6) ont été envahis d'herbe à poux à l'été 2024 (Figures 7 et 8).

Figure 6. Monticule sud végétalisé et détail de la résille (27 juin 2024)



Figure 7 Monticule nord végétalisé (septembre 2024)



Figure 8. Monticule sud végétalisé (septembre 2024)



Verdissement responsable

La nécessité de mettre en place des pratiques de contrôle de l'herbe à poux au fur et à mesure où les surfaces végétalisées augmentent a été reconnue par l'arrondissement Plateau-Mont-Royal dès 2016 (Figure 9).

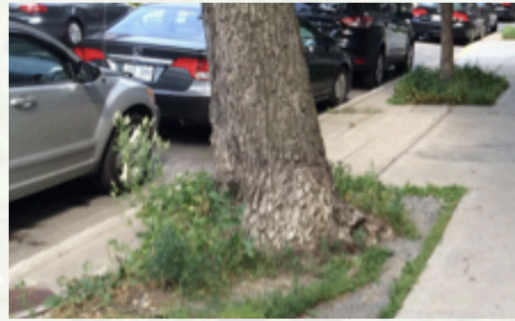
Figure 9. Nouvelles pratiques dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, situé en plein centre-ville de Montréal, est fortement minéralisé et les îlots de chaleur sont une réalité bien présente. Pour diminuer leurs effets, l'Arrondissement a investi des sommes considérables en verdissement afin de réduire les surfaces minéralisées et d'améliorer les conditions de croissance des végétaux.

Parmi les actions de verdissement réalisées, plus de 1 500 fosses de plantation d'arbres en carrés de trottoir ont été agrandies entre 2010 et 2015. Des saillies de trottoir ont également été créées de même que des bandes verdies le long des rues. Ces augmentations d'espaces verts ont eu des bienfaits considérables, mais ont entraîné un effet secondaire moins intéressant, soit la prolifération de l'herbe à poux.

Au cours de l'été 2016, l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal a donc mis en place un programme d'entretien des fosses de plantation et des bandes verdies afin d'éliminer les plantes allergènes le long des rues résidentielles. Les interventions sur rue ont permis d'éliminer l'herbe à poux dans 91 fosses d'arbres en trottoir, dans le terre-plein Saint-Joseph ainsi que dans des saillies de trottoir totalisant 1228 m². Le contrôle de l'herbe à poux a également été réalisé dans deux parcs, soit le parc La Fontaine et le parc Lhasa-De Sela. D'autres interventions ont aussi été réalisées sur un terrain vague public d'une superficie de 18 500 m² par un comité de citoyens, les Amis du Champ des Possibles. Finalement, des interventions visant le contrôle d'une autre espèce allergène, l'armoise vulgaire, ont été effectuées dans un espace vert de 3 600 m² en bordure de la rue Pauline-Julien. La partie aérienne de la plante a été arrachée et on a retiré les rhizomes (tiges souterraines) afin de garantir l'élimination de cette plante dans ce secteur.



Source: Fonds vert. Contrôle des pollens allergènes dans 3 municipalités québécoises à l'été 2016: des résultats convaincants! <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-244-01W.pdf>

Dès 2018, je dénonçais le verdissement irresponsable dans une lettre au journal Le Devoir (Figure 10). En novembre de la même année, j'ai signé avec trois autres résidentes de Montréal, Thérèse Nadeau, Irène Mayer et Dominique Ritchot, un mémoire déposé auprès de l'Office de consultation publique de Montréal et intitulé Le parc-nature Turcot: pour un verdissement responsable dans lequel nous communiquons notre vision pour une aire naturelle minimisant les pollens allergènes.

Figure 10. Courrier du lecteur, Le Devoir, 11 août 2018



Conclusion

Si l'accroissement des zones végétalisées en milieu urbain apporte sans conteste des bénéfices, la prolifération de l'herbe à poux qui l'accompagne entraîne des effets négatifs sur la santé. Il est illusoire de s'en remettre à la bonne volonté de quelques individus motivés par la santé publique pour contrôler l'herbe à poux sur le territoire de la Ville de Montréal.